



Assurons  
un monde  
plus ouvert

# Présentation RSE

Juin 2024



# Sommaire

**01**

Notre raison d'être

**02**

Notre démarche RSE

**03**

Notre politique d'investissement  
responsable

**04**

Notre contribution en faveur du climat

**05**

Notre contribution en faveur de la biodiversité

**06**

Notre contribution en faveur d'une société  
inclusive

---

# 01

**Notre raison d'être**

---

# La raison d'être de CNP Assurances : au cœur de sa stratégie

Lors de l'Assemblée générale 2021, la raison d'être de CNP Assurances a été inscrite dans les statuts de l'entreprise.

“

**Assureurs et investisseurs responsables** animés par la **vocation citoyenne** de notre groupe, nous agissons avec nos partenaires pour une **société inclusive et durable** en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

”

Cette ambition se traduit par des engagements et des objectifs précis, dont le Groupe rend compte à toutes ses parties prenantes via des indicateurs quantitatifs de suivi



# Développer notre singularité en incarnant notre raison d'être

**1** engagement fort pris envers  
chacune de nos **6** parties prenantes

**16** indicateurs quantitatifs (KPIs)  
dont les avancées sont  
communiquées chaque année



# Indicateurs de la raison d'être à fin 2023

| Indicateur                                                                                                             | Référence            | Cible               | Situation à date     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| <b>Collaborateurs</b>                                                                                                  |                      |                     |                      |
| 1 Nombre cumulé d'alternants ou de stagiaires issus de quartiers prioritaires ou en décrochage scolaire <sup>(1)</sup> | 59<br>en 2022        | > 200<br>en 2025    | 106<br>en 2023       |
| 2 Part des femmes au sein du comité exécutif en moyenne annuelle <sup>(1)</sup>                                        | 40 %<br>en 2021      | 50 %<br>en 2025     | 58 %<br>en 2023      |
| 3 Part des femmes au sein des cadres de direction en moyenne annuelle <sup>(1)</sup>                                   | 38 %<br>en 2021      | 45 %<br>en 2025     | 40 %<br>en 2023      |
| 4 Niveau d'engagement et de bien-être au travail <sup>(1)</sup>                                                        | 91/100<br>en 2023    | > 80/100<br>en 2025 | 91/100<br>en 2023    |
| <b>Clients</b>                                                                                                         |                      |                     |                      |
| 5 Taux d'effort du client <sup>(1)</sup>                                                                               | [1-2,3]/5<br>en 2023 | [1-2]/5<br>en 2025  | [1-2,3]/5<br>en 2023 |
| 6 Nombre de produits améliorant l'accès à l'assurance pour les populations vulnérables <sup>(1)</sup>                  | 6<br>en 2022         | >= 15<br>en 2025    | 9<br>en 2023         |
| <b>Partenaires</b>                                                                                                     |                      |                     |                      |
| 7 NPS partenaires <sup>(1)</sup>                                                                                       | +55<br>en 2023       | > +20<br>en 2025    | +55<br>en 2023       |

| Indicateur                                                                                                             | Référence                                | Cible                                     | Situation à date                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------|
| <b>Actionnaire et investisseurs</b>                                                                                    |                                          |                                           |                                         |
| 8 Notations ESG par rapport au secteur de l'assurance <sup>(1)</sup>                                                   | 17 <sup>e</sup> centile<br>en 2019       | [5-10 <sup>e</sup> centile]<br>en 2025    | 11 <sup>e</sup> centile<br>en 2023      |
| 9 Encours d'investissements à impact <sup>(3)</sup>                                                                    | 0,2 Md€<br>en 2021                       | > 1 Md€<br>en 2025                        | 1,6 Md€<br>en 2023                      |
| <b>Société</b>                                                                                                         |                                          |                                           |                                         |
| 10 Part d'achats inclusifs <sup>(3)</sup>                                                                              | 25 %<br>en 2021                          | > 30 %<br>en 2025                         | 28 %<br>en 2023                         |
| 11 Dépenses annuelles consacrées à des projets de mécénat et des actions à impact sociétal <sup>(1)</sup>              | 2,4 M€<br>en 2021                        | > 3,5 M€<br>en 2025                       | 3,5 M€<br>en 2023                       |
| 12 Part des collaborateurs mobilisés pour mener des actions à impact sociétal sur leur temps de travail <sup>(1)</sup> | 3 %<br>en 2021                           | > 20 %<br>en 2025                         | 16 %<br>en 2023                         |
| <b>Planète</b>                                                                                                         |                                          |                                           |                                         |
| 13 Encours d'investissements verts <sup>(1)</sup>                                                                      | 21,1 Md€<br>en 2021                      | > 30 Md€<br>en 2025                       | 27,2 Md€<br>en 2023                     |
| 14 Empreinte carbone de notre portefeuille d'investissements <sup>(3)</sup>                                            | 107<br>kgCO <sub>2</sub> e/k€<br>en 2019 | < 50<br>kgCO <sub>2</sub> e/k€<br>en 2029 | 47<br>kgCO <sub>2</sub> e/k€<br>en 2023 |
| 15 Empreinte carbone de notre fonctionnement interne <sup>(1)</sup>                                                    | 6 774<br>tCO <sub>2</sub> e<br>en 2019   | < 3 387<br>tCO <sub>2</sub> e<br>en 2030  | 3 873<br>tCO <sub>2</sub> e<br>en 2023  |
| 16 Mesure de la biodiversité de notre patrimoine forestier <sup>(3)</sup>                                              | 18 %<br>en 2021                          | 100 %<br>en 2025                          | 69 %<br>en 2023                         |

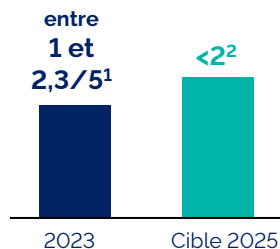
(1) CNP Assurances SA et ses filiales (2) CNP Assurances Holding et ses filiales (3) CNP Assurances SA et ses filiales françaises  
Les cibles présentées sont à périmètre constant et pourront évoluer dans les années à venir en cas de variation du périmètre de calcul

# Clients

Rendre accessible à chaque personne une solution de protection, quelle que soit sa situation, et être présent lorsque nos assurés ont besoin de nous

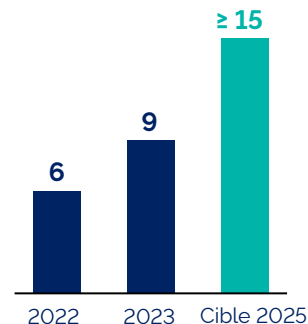
## Accompagner le client à tous les moments

Taux d'effort du client<sup>1</sup> (Customer Effort Score)  
(CNP Assurances SA et filiales, entre 1 - très facile - et 5 - très difficile -)



## Assurer le plus grand nombre de personnes quelle que soit leur situation

Nombre de produits améliorant l'accès à l'assurance pour les populations vulnérables<sup>3</sup>  
(CNP Assurances SA et filiales)



**Taux d'effort du client :** En 2023, le périmètre a été élargi aux filiales internationales, l'objectif est d'atteindre un taux d'effort du client inférieur à 2/5 pour toutes les entités du Groupe. A noter notamment l'ouverture du service de collecte automatisée *miTrust* pour les prestations mensuelles ADE ou la mise en marché du premier contrat d'Epargne Patrimoniale en langage clair.

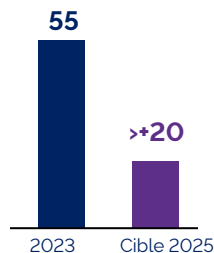
**Accès à l'assurance pour les populations vulnérables :** 2 nouveaux produits de micro-assurance prévoyance en Argentine et 1 nouveau produit d'assurance emprunteur en Italie destiné aux retraités à faibles revenus. Au total, **895 000 assurés sont désormais couverts par un produit améliorant l'accès à l'assurance des populations vulnérables contre 780 000 en 2022.**

# Partenaires

Construire avec nos partenaires des solutions performantes et innovantes qui font progresser la protection

## Renforcer les synergies avec nos partenaires pour augmenter l'assurabilité et la protection

Niveau de recommandation (*Net Promoter Score*)<sup>1</sup> par nos partenaires  
(CNP Assurances SA et filiales, entre -100 et +100)



**Excellent niveau de recommandation** du groupe CNP Assurances par ses partenaires distributeurs.

**L'objectif** est de maintenir, d'ici fin 2025, un niveau de recommandation d'au moins **+20 à l'échelle du Groupe pour chaque grand partenariat.**

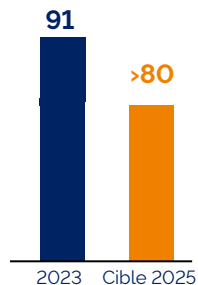
1/ Le périmètre d'étude a évolué en 2023 avec l'intégration des filiales étrangères. Afin d'être au plus près des clients, la méthodologie a évolué en interrogeant désormais le réseau vs. le siège des partenaires l'année précédente

# Collaborateurs

Accompagner le développement de nos collaborateurs  
au sein d'un collectif riche de tous ses talents et de toutes ses diversités

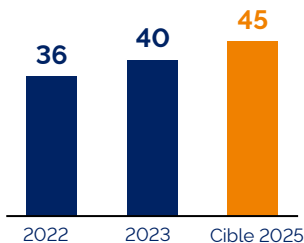
## Développer l'engagement de nos collaborateurs dans des conditions favorables au bien-être individuel et collectif

Niveau d'engagement et de bien-être au travail<sup>1</sup>  
(CNP Assurances SA et filiales, entre 0 et 100)

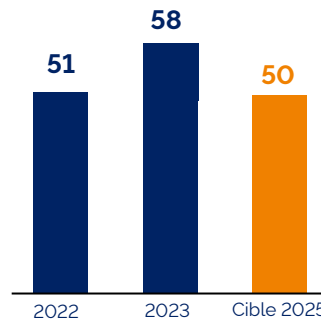


## Promouvoir l'égalité des chances

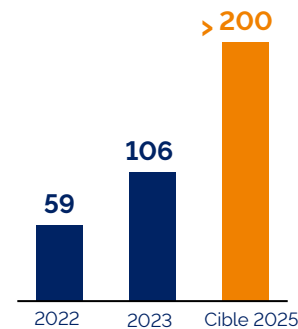
Part des femmes au sein des cadres de direction<sup>2</sup>  
(CNP Assurances SA et filiales, %)



Part des femmes au sein du comité exécutif<sup>2</sup>  
(CNP Assurances SA et filiales, %)



Nombre cumulé d'alternants ou de stagiaires issus de quartiers prioritaires ou en décrochage scolaire  
(CNP Assurances SA et filiales)



**Niveau d'engagement et de bien-être au travail** : un niveau d'engagement et de bien-être au travail de 78/100 sur le périmètre de CNP Assurances SA et ses filiales françaises (contre 73/100 en 2022) et de **91/100 sur le périmètre élargi aux filiales internationales**. L'objectif est de maintenir, d'ici fin 2025, un niveau d'engagement et de bien-être au travail d'au moins 80/100 à l'échelle du Groupe

**Part des femmes au sein des cadres de direction** : progression de 4 pts en 2023

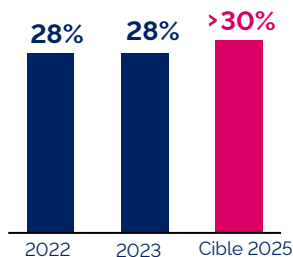
1/ le périmètre d'étude a évolué en 2023 avec l'intégration des filiales étrangères 2/ moyenne annuelle

# Société

Contribuer à créer une société inclusive et durable où chacun peut trouver sa place

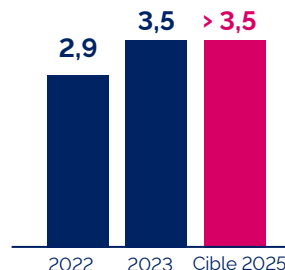
## Favoriser une croissance inclusive à travers notre politique d'achats

Part d'achats inclusifs<sup>1</sup>  
(CNP Assurances SA et filiales France, %)

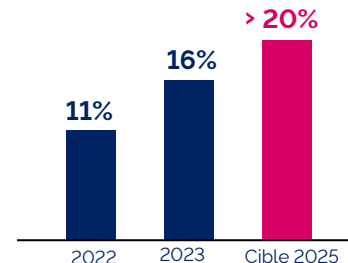


## Accompagner et soutenir des projets à impact sociétal pour favoriser le mieux-vivre en société

Dépenses annuelles consacrées à des projets de mécénat et des actions à impact sociétal  
(CNP Assurances SA et filiales, M€)



Part des collaborateurs mobilisés sur leur temps de travail pour des actions à impact sociétal  
(CNP Assurances SA et filiales, %)



**Dépenses annuelles consacrées à des projets de mécénat et des actions à impact sociétal** : soutien financier majeur au film à impact « We have a dream » afin de changer le regard sur le handicap

**Part des collaborateurs mobilisés sur leur temps de travail pour des actions à impact sociétal** : forte hausse notamment grâce aux 508 participants au World CleanUp Day dans 7 pays

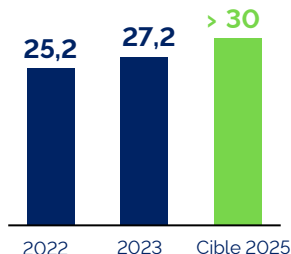
1/TPE, PME, économie sociale et solidaire

# Planète

Agir contre le réchauffement climatique et préserver le vivant en étant un acteur engagé de la transition écologique

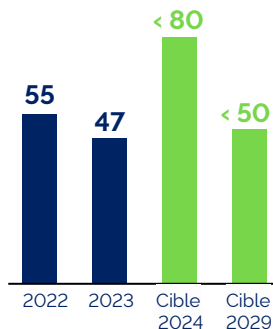
## Financer la transition énergétique et écologique

Encours d'investissements verts  
(CNP Assurances SA et filiales, Md€)

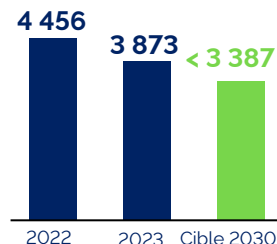


## Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Empreinte carbone de notre portefeuille d'investissements  
(CNP Assurances SA et filiales France, kgCO<sub>2</sub>e/k€ investi)

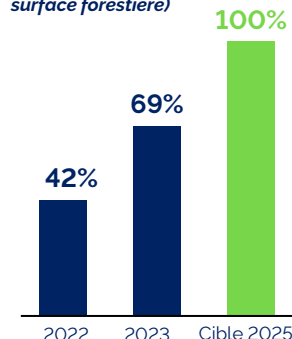


Empreinte carbone de notre fonctionnement interne  
(CNP Assurances SA et filiales, tCO<sub>2</sub>e)



## Protéger la biodiversité

Mesure de biodiversité de notre patrimoine forestier  
(CNP Assurances SA et filiales France, % de la surface forestière)



**Encours d'investissements verts** : investissements de 2 Md€ nets dans des obligations vertes

**Empreinte carbone de notre portefeuille d'investissements** : cible de - 25 % largement dépassée grâce à une baisse de 56% de l'empreinte carbone entre 2019 et 2023. Dans le cadre de la Net-Zero Asset Owner Alliance, maintien de la cible afin d'encourager les entreprises dans leur transition écologique.

**Say on climate** : Lors des assemblées générales 2023, CNP Assurances a voté contre 33% des stratégies climatiques présentées et a soutenu 100% des résolutions externes demandant un renforcement des objectifs climatiques

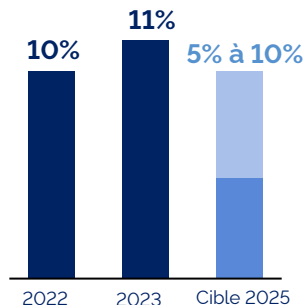
**Empreinte carbone de notre fonctionnement interne** : baisse de 13% en 2023, notamment grâce à l'emménagement dans le nouveau siège social à haute qualité environnemental et aux efforts de sobriété énergétique

# Actionnaire et investisseurs

Générer de manière responsable une performance économique durable

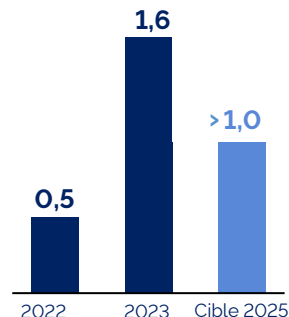
## Améliorer nos performances extra-financières

**Notations ESG de CNP Assurances<sup>1</sup>**  
(CNP Assurances SA et filiales, positionnement relatif par rapport au secteur de l'assurance)



## Renforcer nos actions en faveur d'une économie durable en tant qu'acteur majeur de l'investissement responsable

**Encours d'investissements à impact<sup>2</sup>**  
(CNP Assurances SA et filiales France, Md€)



**Notations ESG de CNP Assurances :** CNP Assurances se positionne parmi les 11 % d'entreprises les mieux notées du secteur sur un panel représentatif de 3 agences de notation ESG.

**Encours d'investissements à impact :** dépassement de la cible avec un engagement de 1 Md€ dans le fonds à impact en faveur de la transition énergétique structuré avec LBP et LBPAM

1- Être parmi les 5 à 10% d'entreprises les mieux notées du secteur de l'assurance. Suite au retrait de la cote de l'action CNP Assurances SA, ISS ESG et Moody's ESG ont suspendu sa notation ESG. Le positionnement relatif de CNP Assurances par rapport au secteur de l'assurance est désormais calculé en moyenne sur 3 agences (MSCI, Sustainalytics, S&P Global CSA) vs. 5 agences précédemment. Par cohérence, l'historique de l'indicateur a été recalculé sur ces 3 agences. 2/ A fin 2023, le montant engagé est de 1,6 Md€ (dont 0,4 Md€ déjà déployé). Ce montant engagé sera déployé sur plusieurs années au fur et à mesure du financement des projets à impact.

# Une performance reconnue par les agences de notation ESG



**AA**

**10<sup>e</sup> ex-aequo sur 80** assureurs vie  
dans le monde



Now a Part of **S&P Global**

**57/100**

**31<sup>e</sup> sur 236** assureurs  
dans le monde

**ShareAction»**

**51/100**

**1<sup>e</sup> sur 23** assureurs vie  
dans le monde



**Risque faible**

**19<sup>e</sup> sur 300** assureurs  
dans le monde



**A-**

**Parmi les 21 % d'entreprises** du secteur  
financier qui atteignent le niveau leadership

---

# 02

## **Notre démarche RSE**

---

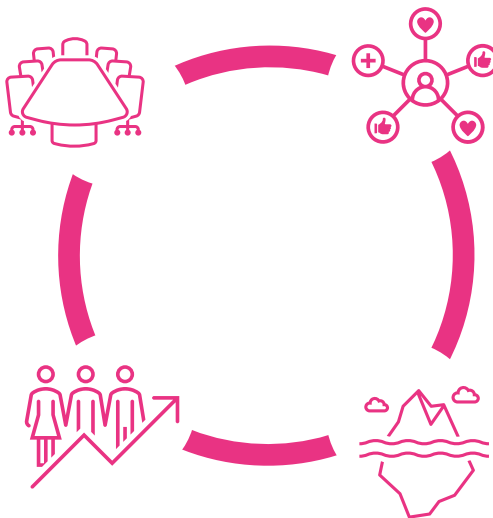
# Démarche RSE de CNP Assurances

## Avoir une gouvernance responsable

- Intégrer les enjeux ESG dans notre gouvernance
- Assurer une bonne éthique des affaires
- Protéger les données à caractère personnel et renforcer la cybersécurité

## Avoir un impact social positif

- Attirer et fidéliser les talents en lien avec nos orientations stratégiques
- Proposer des conditions de travail favorables



## Avoir un impact sociétal positif

- Accompagner les évolutions sociales et sociétales
- Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'investissement
- Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'assurance
- S'engager pour la satisfaction de nos clients
- Être un acheteur responsable
- Développer des actions à impact sociétal
- Veiller au respect des droits humains

## Avoir un impact environnemental positif

- Lutter contre le réchauffement climatique et s'y adapter
- Protéger la biodiversité
- Réduire notre empreinte environnementale

# Gouvernance de la démarche RSE de CNP Assurances

01

## SUPERVISION

**Conseil d'administration** présidé par un administrateur indépendant

**Comité RSE** présidé par un administrateur indépendant

**Comité d'audit et des risques** présidé par un administrateur indépendant

02

## MANAGEMENT

**Directeur général**

**Comité exécutif** incluant un membre chargé du suivi des risques climatiques

**Comité d'allocation stratégique** présidé par le directeur général

**Comité d'investissement et comité d'engagement** présidés par le directeur général adjoint

03

## PILOTAGE OPÉRATIONNEL

**Direction RSE** rattachée à la direction de la transformation stratégique

**Comité raison d'être** rassemblant la plupart des directions de l'entreprise

**Comité risques climatiques et biodiversité** direction des risques, direction des investissements, direction RSE, direction technique et innovation, fonction actuarielle et secrétariat général

**Comité d'agrément des produits** direction de la conformité, direction des investissements, direction des risques, direction technique et innovation, direction comptable, direction fiscale, direction juridique, direction RSE, direction de l'expérience client, des services numériques et de la donnée

**Comité inclusion** direction des ressources humaines, direction RSE, direction des achats et direction du dialogue parties prenantes, de la communication et du mécénat

**Filière de correspondants RSE** dans les directions les plus impliquées ainsi que dans chaque filiale

# Les engagements signés par CNP Assurances



# Nos publications



Bilan RSE 2023



Politique d'engagement actionnarial 2024



Rapport sur  
l'investissement  
responsable 2023



Compte-rendu de la politique  
d'engagement actionnarial 2023

Plus d'informations sur notre site :

<https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/qui-sommes-nous/nos-engagements-rse>

# 03

## **Notre politique d'investissement responsable**

# Politique d'investissement responsable

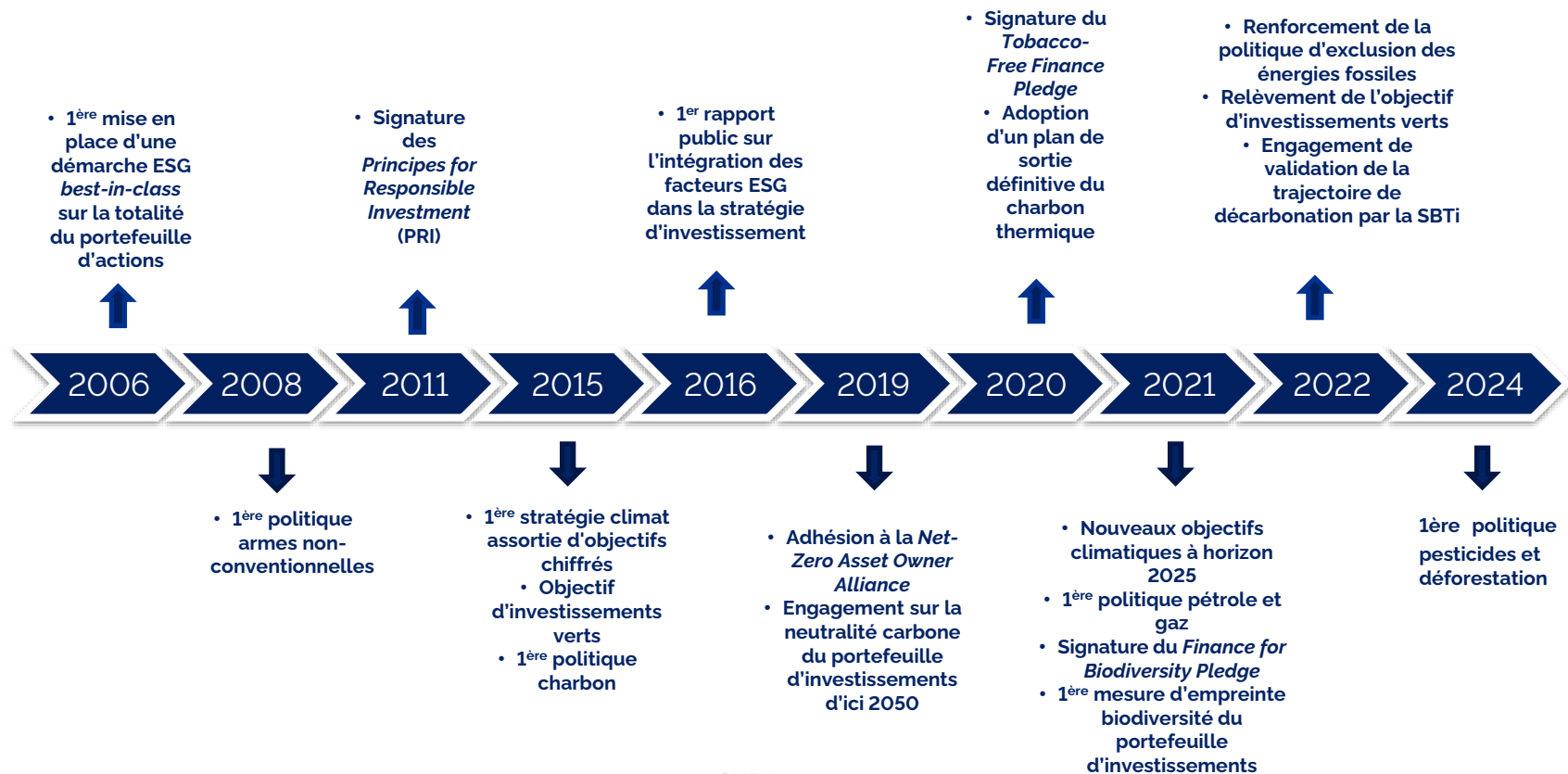
La mission de CNP Assurances est de protéger les personnes sur des durées parfois très longues. La confiance sur laquelle se fonde la relation entre l'assuré et son assureur nous amène naturellement à **asseoir nos investissements sur des bases soutenables**

Avec plus de 415 Md€ investis dans tous les secteurs, CNP Assurances est un acteur majeur du financement de l'économie réelle

Signataire des *Principles for Responsible Investment* (PRI) depuis 2011, **CNP Assurances déploie une politique d'investissement responsable selon des modalités adaptées à la nature propre de chaque classe d'actifs**

À fin 2023, **91 % des investissements de CNP Assurances sont gérés avec des filtres ESG sur le périmètre des portefeuilles en euros et en UC**

# Un engagement en faveur de l'investissement responsable affirmé dans la durée



# Politique de vote en assemblée générale

**CNP Assurances exerce ses droits de vote dans les assemblées générales des entreprises cotées dont elle est actionnaire.** Pour cela, elle s'appuie sur sa politique de vote, les informations publiées par les entreprises, les analyses des agences de conseil en vote et le dialogue avec les entreprises en amont des assemblées générales

Les **principes énoncés dans la politique** de vote visent :

- à défendre les droits de CNP Assurances en tant qu'actionnaire minoritaire, dans l'intérêt à long terme de ses assurés et de ses actionnaires
- à soutenir la valorisation à long terme des entreprises en portefeuille
- à favoriser un développement durable des entreprises dont CNP Assurances est actionnaire

En 2023, CNP Assurances a voté sur le périmètre suivant :



91 assemblées générales



97 % des encours du portefeuille actions



1 663 résolutions



Contre 24 % des résolutions

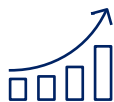
Les oppositions sont principalement du fait des rémunérations excessives de certains dirigeants et des opérations sur capital ne répondant pas aux critères de notre politique de vote

# Résolutions Say on Climate

CNP Assurances encourage l'introduction d'un vote régulier sur la stratégie environnementale des entreprises et les objectifs associés, particulièrement pour les entreprises ayant une activité fortement émettrice de gaz à effet de serre

**CNP Assurances votera au cas par cas sur les résolutions Say on Climate soumises par le conseil d'administration au vote des actionnaires, en prenant en compte la rigueur, la complétude et la transparence du plan de transition**

Pour cela, CNP Assurances appuiera son analyse sur les critères suivants :



- ☐ Ambition : Objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard
- ☐ Alignement : Alignement de la trajectoire de réduction des émissions de GES sur un scénario à 1,5°C
- ☐ Périmètre : Objectifs quantitatifs de réduction des émissions de GES couvrant toutes les émissions scope 1 & 2 et les émissions scope 3 les plus matérielles de l'entreprise



- ☐ Horizon : Objectifs intermédiaires à court terme (~5 ans) et moyen terme (~10 à 15 ans)
- ☐ Transition juste : Prise en compte des impacts sociaux du plan de transition sur les salariés et les consommateurs
- ☐ Fréquence du Say on Climate : Vote annuel consultatif sur deux résolutions distinctes présentées par le conseil d'administration



- l'une portant sur la stratégie climat de l'entreprise (résolution *ex ante*)
  - l'autre sur la mise en œuvre de cette stratégie (résolution *ex post*)
- ☐ Intégration significative des objectifs du Say on Climate dans la rémunération variable des dirigeants exécutifs

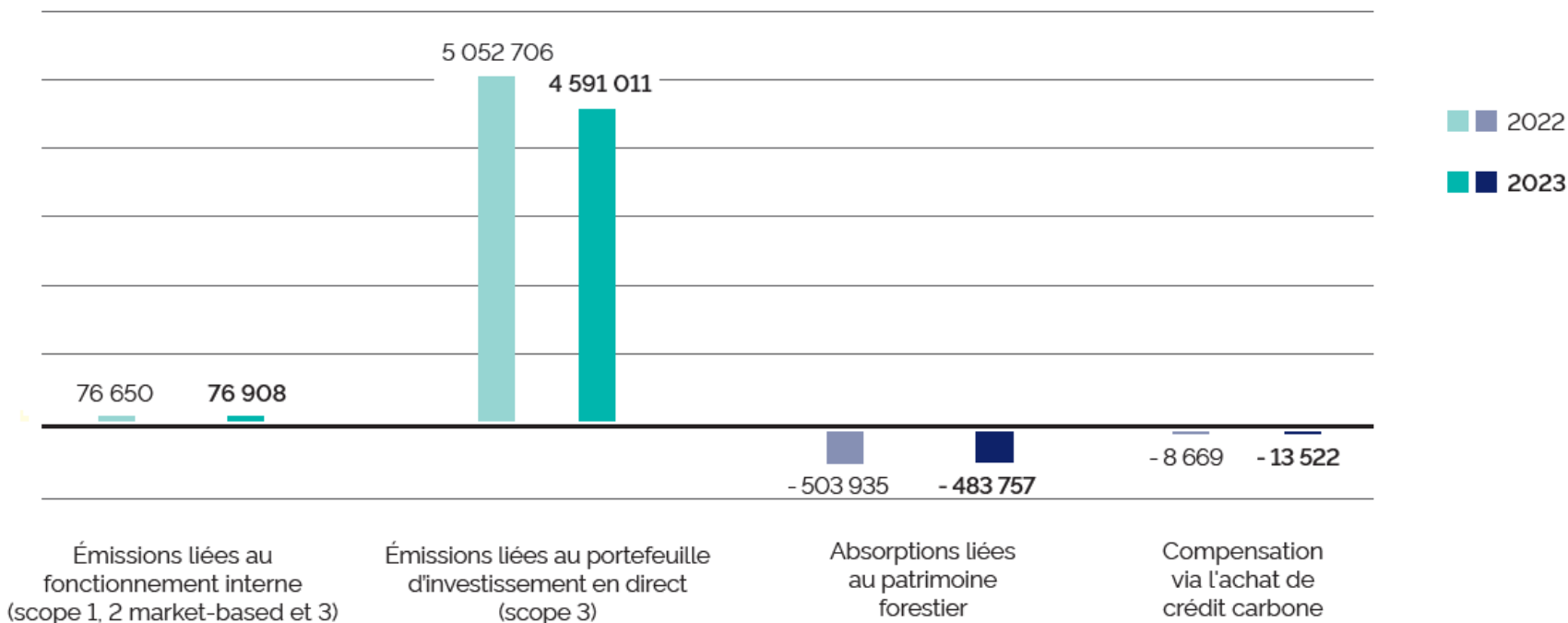
**CNP Assurances s'est engagée depuis 2022 à rendre public ses votes sur toutes les résolutions Say on Climate**

# 04

**Notre contribution  
en faveur du climat**

# Emissions de gaz à effet de serre de CNP Assurances et ses filiales

- 98 % des émissions de gaz à effet de serre de CNP Assurances sont liées au **portefeuille d'investissements** (4,6 MtCO<sub>2</sub>) et 2 % au **fonctionnement interne** (0,08 MtCO<sub>2</sub>)
- La croissance de la biomasse des 57 736 hectares de **forêts** détenues par CNP Assurances permet d'absorber chaque année 0,5 MtCO<sub>2</sub>



# Fonds carbone et biodiversité

CNP Assurances a mis en place pour la 1ère fois en 2022 le mécanisme de fonds carbone et biodiversité basé sur un prix interne du carbone (60 €/tCO<sub>2</sub>e). Ce mécanisme consiste à consacrer chaque année un budget égal aux émissions de gaz à effet de serre (GES) du groupe CNP Assurances, multipliées par le prix interne du carbone, aux projets suivants :

- des projets internes visant à mieux **mesurer et réduire de manière pérenne les émissions de GES**
- des projets externes de **compensation des émissions inévitables de GES** via l'achat de crédits carbone
- des projets internes ou externes visant à **préserver et restaurer la biodiversité**

En 2023, ce mécanisme a permis :

- de financer des **projets internes** tel que la **mesure de l'empreinte carbone** de nos applications web interne et externe, de **réduction de la consommation énergétique** du datacenter opéré par CNP Assurances ou d'actions de **protection de la biodiversité** dans nos différents sites
- de compenser 9 372 tCO<sub>2</sub>e par l'achat de crédits carbone certifiés VCS (*Verified Carbon Standard*). Ces crédits carbone correspondent au projet Serragem (**projet de lutte contre la déforestation au Brésil visant à remplacer le bois de chauffage par des déchets de biomasse** pour alimenter deux usines dans la ville de São Miguel do Guamá).
- **de contribuer au fonds Nature Impact** lancé par le WWF France qui finance des projets de préservation, restauration et gestion durable des forêts à haute valeur de biodiversité en France métropolitaine. L'ambition du fonds est de protéger la biodiversité de 15 000 hectares de forêt en France tout en séquestrant 400 000 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent sur 30 ans

**L'achat de crédits carbone n'a pas pour objectif de permettre à CNP Assurances d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes**

# Bilan des engagements en faveur du climat

| Engagement de CNP Assurances                                                                                                                                              | Statut à fin 2023                                                                                                                        | Prochaines étapes en 2024 et au-delà                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réduire de 25 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone du portefeuille actions, obligations d'entreprise et infrastructures en direct                     | Objectif dépassé : -56 % entre 2019 et 2023                                                                                              | Définir une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille souverain conformément à notre engagement NZAOA<br>Faire approuver la trajectoire de décarbonation 1,5°C par l'initiative SBT ( <i>Science Based Target</i> ) |
| Réduire de 10 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone du portefeuille immobilier détenu en direct                                                        | Objectif dépassé : -16 % entre 2019 et 2023                                                                                              | Poursuivre les travaux de rénovation énergétique du portefeuille immobilier<br>Poursuivre les investissements dans des immeubles à haute performance énergétique                                                                          |
| Réduire de 17 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'intensité carbone des producteurs d'électricité en portefeuille                                                      | Objectif dépassé : -47 % entre 2019 et 2023                                                                                              | Faire approuver la trajectoire de décarbonation 1,5°C par l'initiative SBT ( <i>Science Based Target</i> )                                                                                                                                |
| Dialoguer chaque année avec 8 entreprises et 3 sociétés de gestion d'actif pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée avec un scénario à 1,5°C       | Objectif en cours : dialogues bilatéraux avec 15 entreprises et 3 asset managers sur leur stratégie climat + 2 engagements collaboratifs | Poursuivre les dialogues en 2023 et les prendre en compte au moment des votes en assemblée générale<br>Renforcer la politique de dialogue avec les entreprises du secteur pétrole et gaz                                                  |
| Atteindre une exposition au charbon thermique du portefeuille d'investissements nulle d'ici 2030 dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde | Objectif en cours : -14 % entre 2020 et 2023                                                                                             | Arrivées à échéance et ventes progressives                                                                                                                                                                                                |
| Atteindre d'ici fin 2025 30 Md€ d'encours d'investissements verts                                                                                                         | Objectif en cours : 27,2 Md€ à fin 2023                                                                                                  | Poursuivre l'objectif de 30 Md€ d'encours d'investissements verts                                                                                                                                                                         |

# Mise en œuvre du règlement taxonomie

Le règlement taxonomie établit les **critères permettant de déterminer si une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental**. Pour l'exercice 2023, seuls les objectifs environnementaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont applicables

**Une activité économique est considérée comme durable ou alignée sur le plan environnemental au sens du règlement taxonomie si cette activité :**

- est éligible à la taxonomie, c'est-à-dire mentionnée dans les actes délégués du règlement taxonomie
- contribue substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux
- ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux
- est exercée dans le respect de certaines garanties minimales
- est conforme aux critères techniques des actes délégués du règlement taxonomie

Depuis l'exercice 2023, le règlement taxonomie demande notamment aux assureurs de communiquer :



- **la part des primes émises brutes en assurance non-vie alignées avec la taxonomie**
- **la part des encours d'investissements dans des activités économiques alignées avec la taxonomie**

# Mise en œuvre du règlement taxonomie (suite)

L'assurance non-vie est une activité économique éligible à la taxonomie, les couvertures d'assurance contre les aléas climatiques contribuant à l'objectif d'adaptation au changement climatique

Conformément au Q&A de la Commission européenne, sont éligibles à la taxonomie la quote-part des primes en couverture directe des risques liés aux aléas climatiques

Pour le groupe CNP Assurances en 2023 :

- le montant des primes émises brutes en assurance non-vie éligibles à la taxonomie est de **30 M€**
- la part des primes émises brutes en assurance non-vie éligibles à la taxonomie est de **1,4 %**

À compter de l'exercice 2023, le groupe CNP Assurances doit publier le montant et la part des primes émises alignées avec la taxonomie, ce qui nécessite un **travail d'analyse des 6 critères techniques suivants pour l'ensemble des contrats éligibles** :

1. Leadership en matière de modélisation et de tarification des risques climatiques (scénarios prospectifs)
2. Conception du produit (mesures de prévention ou d'adaptation)
3. Solutions de couverture d'assurance innovantes (devoir de conseil, pertes d'exploitation, etc.)
4. Partage des données de sinistralité avec les autorités publiques
5. Haut niveau de service en situation post-catastrophe (gestion rapide et équitable des sinistres déclarés)
6. Absence de couverture de l'extraction, stockage, transport ou fabrication de combustibles fossiles

Pour le groupe CNP Assurances en 2023 :

- le montant des primes émises brutes en assurance non-vie alignées avec la taxonomie est de **17 M€**
- la part des primes émises brutes en assurance non-vie alignées avec la taxonomie est de **0,8 %**

# Mise en œuvre du règlement taxonomie (suite)

Les indicateurs relatifs aux **investissements** couvrent les objectifs environnementaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Ils portent sur le périmètre des portefeuilles en euros et en UC

À compter de l'exercice 2023, le groupe CNP Assurances doit publier le montant et la part des encours d'investissements alignés avec la taxonomie. Ces indicateurs doivent être fondés sur les informations les plus récentes publiées par les entreprises, notamment :

- La part du chiffre d'affaires alignées avec la taxonomie
- La part des dépenses d'investissement alignées avec la taxonomie

Pour le groupe CNP Assurances à fin 2023 :

- le montant des encours d'investissements dans des activités économiques **alignées** avec la taxonomie est de **8,0 Md€** sur la base du chiffre d'affaires, et de **11,6 Md€** sur la base des dépenses d'investissement
- la part des encours d'investissements dans des activités économiques **alignées** avec la taxonomie est respectivement de **2,9 %** et de **4,1 %**

# 05

**Notre contribution  
en faveur de la biodiversité**

# Un des 1<sup>er</sup> investisseurs à publier la double matérialité

CNP Assurances a été l'un des premiers investisseurs institutionnels à publier en mai 2021 l'empreinte biodiversité de son portefeuille d'investissements à l'aide du *Corporate Biodiversity Footprint*, et en juin 2022 sa dépendance aux services écosystémiques

## Impact de CNP Assurances sur la biodiversité

**2,8 m<sup>2</sup>.MSA** par millier d'euros investis

Empreinte biodiversité dynamique terrestre des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023

**98 %**

Part des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023 ayant fait l'objet d'une mesure d'empreinte et de dépendance biodiversité

Objectif :  
atteindre **100%** d'ici fin 2023



## Dépendance de CNP Assurances à la biodiversité

**10%**

Score moyen de dépendance aux services écosystémiques (activités propres hors chaîne de valeur) des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023

**37%**

Score critique de dépendance aux services écosystémiques (activités propres hors chaîne de valeur) des titres d'entreprise détenus en direct à fin 2023

La MSA (Mean Species Abundance) est une métrique scientifiquement reconnue pour mesurer l'abondance moyenne des espèces. La destruction de la biodiversité s'exprime en valeur négative de m<sup>2</sup>.MSA. Le m<sup>2</sup>.MSA correspond à l'artificialisation d'1 m<sup>2</sup> d'espace naturel vierge

# Signature du *Finance for Biodiversity Pledge*

**CNP Assurances a signé en 2021 le *Finance for Biodiversity Pledge*** qui rassemble les institutions financières engagées pour contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité à travers leurs activités d'investissement ou de financement, en mettant en œuvre d'ici fin 2024 les mesures suivantes :

1. Collaborer et partager les connaissances sur les **méthodologies** de mesure et de fixation d'objectifs en lien avec la biodiversité
2. Intégrer la biodiversité dans la **politique d'investissement responsable** et le **dialogue actionnarial**
3. Evaluer les **impacts positifs et négatifs** des investissements sur la biodiversité
4. Publier des **objectifs basés sur la science** pour augmenter les impacts positifs et réduire les impacts négatifs des investissements sur la biodiversité
5. Rendre compte chaque année du **niveau d'atteinte de ces objectifs** dans les portefeuilles d'investissements



# Bilan des engagements en faveur de la biodiversité

| Engagement de CNP Assurances                                                                                                                                         | Statut à fin 2023                                                                                                                                                                       | Prochaines étapes en 2024 et au-delà                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mesurer d'ici fin 2023 l'empreinte biodiversité de 100 % du portefeuille actions et obligations d'entreprise en direct, sous réserve de disponibilité des données    | Objectif atteint : 98 % (100% des données disponibles)                                                                                                                                  | Maintenir le taux de couverture                                                                                                                  |
| Réaliser un état des lieux et une analyse de l'impact sur la biodiversité des plateformes logistiques en direct d'ici fin 2022                                       | Objectif atteint : 100 %                                                                                                                                                                | Etudier la mise en œuvre des recommandations issues de cet état des lieux pour protéger et restaurer la biodiversité des plateformes logistiques |
| Mesurer la biodiversité de 100 % du patrimoine forestier d'ici fin 2025                                                                                              | Objectif en cours : 69 %                                                                                                                                                                | Poursuivre la mesure afin de couvrir la totalité de la surface forestière                                                                        |
| Consacrer 3 % de la surface forestière à des îlots de vieillissement et des zones en évolution naturelle d'ici fin 2025                                              | Objectif en cours : 2,1% de la surface forestière                                                                                                                                       | Poursuivre l'extension de la surface forestière consacrée aux îlots de vieillissement et aux zones en évolution naturelle                        |
| Dialoguer chaque année avec 5 entreprises pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée avec les accords internationaux en matière de biodiversité | Objectif en cours : dialogues bilatéraux avec 5 entreprises sur leur stratégie biodiversité                                                                                             | Poursuivre les dialogues en 2024 et les prendre en compte au moment des votes en assemblée générale                                              |
| Obtenir le label BiodiverCity pour le siège social d'Issy-les-Moulineaux                                                                                             | Objectif atteint                                                                                                                                                                        | Maintenir les exigences de certification                                                                                                         |
| Organiser dans le cadre du World CleanUp Day des opérations de ramassage des déchets par les collaborateurs dans les différents pays où le groupe est implanté       | Objectif atteint : 508 collaborateurs mobilisés en 2023 dans 7 pays (France, Italie, Irlande, Chypre, Brésil, Argentine, Luxembourg) qui ont ramassé collectivement 5 tonnes de déchets | Organiser l'édition 2024 du <i>World CleanUp Day</i>                                                                                             |

# 06

**Notre contribution  
en faveur d'une société inclusive**

# Notre offre d'assurance pour une société inclusive

Depuis sa création en 1850, **CNP Assurances développe des solutions de gestion des risques et d'assurance innovantes nécessaires à la résilience de la société et des personnes face aux différents enjeux** : allongement de la durée de vie, augmentation de la fréquence des maladies chroniques, protection contre les maladies et les accidents, préparation de la retraite et évolution des régimes de protection sociale

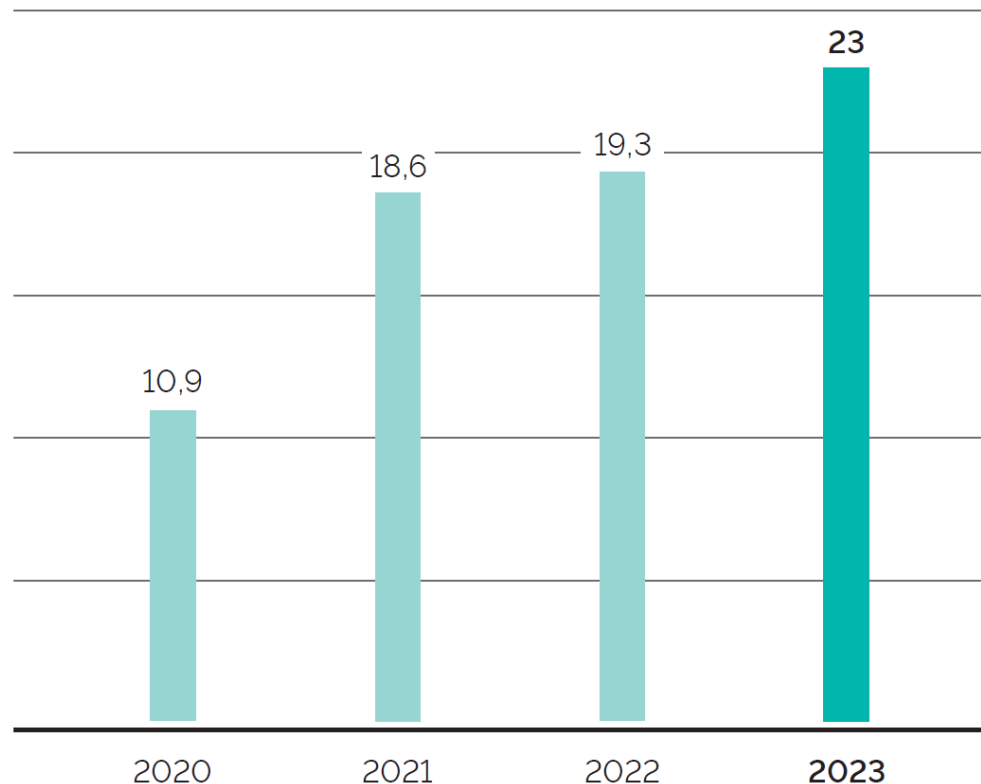
**CNP Assurances adapte ses produits et ses services aux attentes toujours plus larges d'un monde en évolution rapide, et veille à les rendre accessibles au plus grand nombre grâce à la mutualisation des risques :**

- **36 millions de personnes assurées en protection des biens et des personnes** à travers le monde
- **895 000 assurés** couverts par un produit améliorant **l'accès à l'assurance des populations vulnérables**
- **Offre de contrats dépendance par répartition** : la garantie est proposée sans sélection médicale à tous les membres du groupe assuré avec une tarification assise sur l'ensemble de la population couverte, permettant ainsi un 1<sup>er</sup> niveau de protection face à la perte d'autonomie
- **99,8 % des demandes d'assurance emprunteur font l'objet d'une proposition de contrat en France**
- CNP Assurances et La Banque Postale s'engagent au-delà de la loi Lemoine **en faveur de l'accession au crédit immobilier** : gel des tarifs standards d'assurance emprunteur malgré la fin du questionnaire de santé et suppression des surprimes liées aux risques aggravés de santé des contrats AERAS de niveau 2
- CNP Assurances a lancé avec ses grands partenaires, dont BPCE, LBP et BoursoBank, **une initiative destinée aux personnes qui ont surmonté un cancer du sein** qui peuvent dorénavant souscrire un contrat d'assurance emprunteur sans attendre le délai légal fixé par le droit à l'oubli (5 ans) et sans surprime ni exclusion
- Signature d'une convention avec la Région Île-de-France, La Banque Postale et le groupe BPCE **pour faciliter l'accès au logement des personnes présentant un risque aggravé de santé (fin des surprimes pour les Franciliens primo-accédants)**

# Forte hausse des unités de compte durables

A fin 2023, les unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable\* représentent un encours de 23 Md€, soit 63% des encours d'UC sous forme de fonds

Cette hausse s'explique par la **demande croissante des assurés pour des supports d'épargne responsable**, les **efforts de labélisation des sociétés de gestion** et un **effet de marché positif en 2023**



\* Label ISR (Investissement socialement responsable), Greenfin (Green Finance) ou Finansol (Finance solidaire)

# Mise en œuvre du règlement SFDR

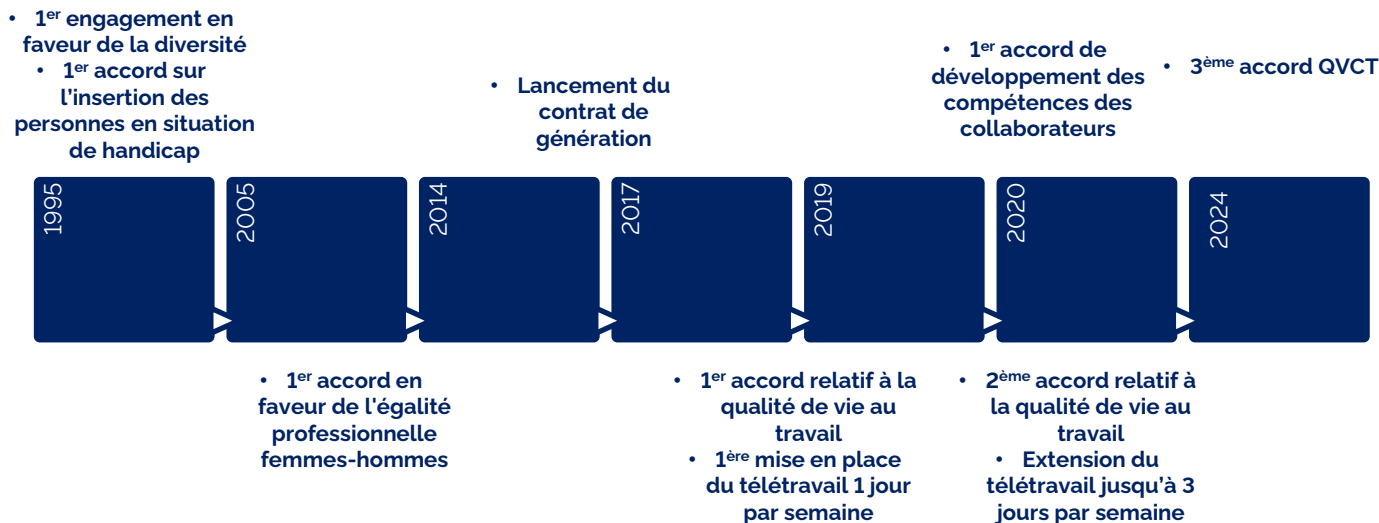
Le règlement SFDR demande de communiquer aux clients la **classification SFDR** de chaque contrat d'assurance vie, de capitalisation et de retraite, ainsi que des supports en euros et en UC qu'ils proposent

A fin 2023, sur le périmètre du groupe CNP Assurances hors Amérique latine\* :

- Parmi les encours des supports en euros soumis au règlement SFDR et disposant d'une classification SFDR, **93 % font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales** (au sens de l'article 8 du règlement SFDR)
- Parmi les encours des supports en UC soumis au règlement SFDR et disposant d'une classification SFDR, **61 % font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales** (au sens de l'article 8 du règlement SFDR) et **7 % ont pour objectif l'investissement durable** (au sens de l'article 9 du règlement SFDR)

*\* Le règlement SFDR ne s'applique que dans les États de l'Union européenne*

# Ressources humaines : une politique volontariste en matière de diversité et d'inclusion



CNP Assurances mène depuis de nombreuses années une politique engagée en matière d'insertion des jeunes dans le monde du travail, d'accompagnement des personnes en situation de handicap et d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

- Les **jeunes (- 35 ans)** représentent 20 % des collaborateurs de CNP Assurances
- Les **personnes en situation de handicap** représentent 7,3 % des collaborateurs de CNP Assurances
- 168 jeunes ont été en contrat d'alternance ou d'apprentissage cette année

# Soutien aux salariés aidants ou malades

CNP Assurances mène une **politique engagée en faveur de l'équilibre vie professionnelle-vie privée** :

- **Bourse de solidarité « don de jours »** : cette bourse permet aux collaborateurs de donner des jours de congés aux salariés aidants, en garantissant le respect de la vie privée. CNP Assurances abonde à hauteur d'un jour par tranche de dix jours donnés par les collaborateurs
- « **Working with Cancer** », CNP Assurances a rejoint la première coalition mondiale d'entreprises lancée par la Fondation Publicis, et visant à éliminer la stigmatisation du cancer sur le lieu de travail

# Nos opérations de mécénat pour une société inclusive

Les opérations de mécénat sont réalisées en partenariat avec des associations, des fondations, des ONG pour la mise en œuvre de projets qui sont portés par CNP Assurances et ses filiales, la Fondation d'entreprise CNP Assurances, l'Institut CNP Brasil et les collaborateurs du Groupe.

**La Fondation CNP Assurances** est engagée depuis de nombreuses années **en faveur de la santé publique**

- **Réduire les inégalités sociales de santé** : en 2023, 106 281 jeunes directement bénéficiaires des différents programmes soutenus par la Fondation au bénéfice de l'Alliance pour l'éducation-United Way, la Fédération des Associations Générales Etudiantes, Adosen Prévention santé MGEN, AGIVR, la Fondation de la Vocation
- **Participer à sauver des vies** : la Fondation est depuis 5 ans partenaire de l'association SAUV sur le programme « Citoyen santé » permettant à tout citoyen de secourir des personnes à proximité en attendant l'arrivée des secours. Elle est par ailleurs partenaire depuis 1 an de la Croix Rouge française sur le programme « aller-vers en santé », qui vise à favoriser l'accès à la prévention et aux droits de santé des populations fragilisées qui ne parviennent pas à bénéficier de ces services essentiels, notamment en zones rurales
- **Engager les collaborateurs du groupe** : la Fondation soutient des projets associatifs portés par de nombreux collaborateurs engagés dans la promotion de la santé et du bien-être.

**L'Institut CNP Brasil** aide les personnes les plus vulnérables. Le projet éducationnel de l'Instituto CNP Brasil, lancé en avril 2022, a pour objectif de donner à des jeunes de la périphérie de Brasilia l'opportunité d'entrer à l'université, et d'ainsi augmenter leurs chances de construire un futur meilleur et prospère

---

**07**

**Annexes**

---

# Définition des KPIs de la raison d'être

## Taux d'effort du client (*Customer Effort Score*)

Le KPI mesure pour chaque client les efforts qu'il a dû mener pour réaliser une démarche avec CNP Assurances SA et filiales allant de 1 (très facile) à 5 (très difficile). La mesure recherchée est le taux d'effort une fois l'opération/la demande du client réalisée : le questionnaire est donc positionné en fin de parcours

## Nombre de produits améliorant l'accès à l'assurance pour les populations vulnérables

Le KPI mesure le nombre de produits permettant d'améliorer l'accès à l'assurance des populations vulnérables (par exemple et sans être exhaustif, les personnes défavorisées ou aux revenus modestes, les créateurs de micro-entreprise, les personnes malades ou handicapées, les migrants, les personnes illettrées ou illettrées ou les personnes éloignées des circuits traditionnels de l'assurance). L'objectif du KPI est d'atteindre des populations qui sont non-assurées, mal-assurées ou sous-assurées

## NPS partenaires

Le KPI mesure le niveau de recommandation (*Net Promoter Score*) CNP Assurances SA et filiales par ses partenaires distributeurs. Il est exprimé entre -100 et +100

## Notations ESG de CNP Assurances

Le KPI mesure la moyenne des positionnements relatifs des notations ESG de CNP Assurances par rapport au secteur de l'assurance sur un panel de 3 agences de notation (MSCI, Sustainalytics, S&P Global CSA). Il est exprimé entre 0% (meilleure notation) et 100% (pire notation)

## Encours d'investissements à impact

Le KPI mesure l'encours des investissements à impact social ou environnemental des portefeuilles hors unités de compte de CNP Assurances. Le KPI s'appuie sur la définition des investissements à impact adoptée en 2021 par la place de Paris. Les investissements à impact se distinguent par la combinaison de critères d'intentionnalité (objectif explicite d'impact *ex ante*, intervenant dans les décisions d'investissement), d'additionnalité (notamment via un engagement auprès des entreprises financées) et de mesurabilité (des externalités sociales ou environnementales poursuivies)

# Définition des KPIs de la raison d'être

## **Nombre d'alternants ou de stagiaires issus de quartiers prioritaires ou en décrochage scolaire**

Le KPI mesure le nombre de jeunes issus de quartiers prioritaires de la politique de ville (ou équivalent dans les pays hors de France) ou en décrochage scolaire accueillis par CNP Assurances SA et filiales en tant qu'alternants ou stagiaires

## **Part des femmes au sein du comité exécutif**

Le KPI mesure la part des femmes au sein du comité exécutif CNP Assurances SA et filiales en moyenne annuelle

## **Part des femmes au sein des cadres de direction**

Le KPI mesure la part des femmes au sein des cadres de direction CNP Assurances SA et filiales en moyenne annuelle

## **Niveau d'engagement et de bien-être au travail**

Le KPI mesure le niveau d'engagement et de bien-être au travail des collaborateurs de CNP Assurances SA et filiales mesuré via une série de questions intégrées dans un baromètre annuel sur la qualité de vie au travail. Le questionnaire est anonyme

# Définition des KPIs de la raison d'être

## Part d'achats inclusifs

Le KPI mesure la part des achats directs de CNP Assurances SA et ses filiales France auprès d'entreprises inclusives : TPE-PME, secteur protégé et adapté, économie sociale et solidaire, quartiers prioritaires, territoires

## Montant annuel consacré à des actions à impact sociétal

Le KPI mesure le montant annuel consacré par CNP Assurances SA et filiales à des actions à impact sociétal, c'est-à-dire :

- une action alignée avec la raison d'être de CNP Assurances
- ou une action à impact sociétal :
  - Adressant des personnes en situation de fragilité et/ou de précarité
  - Concourant au développement durable
  - Menée dans un domaine où les besoins sont non ou mal satisfaits par le secteur lucratif ou par les politiques publiques
  - Ou soutenant une association ou un acteur reconnu d'intérêt général

Le KPI couvre notamment la Fondation CNP Assurances, l'Instituto CNP Brasil et le mécénat

## Part des collaborateurs mobilisés au service d'actions à impact sociétal

Le KPI mesure la part des collaborateurs de CNP Assurances SA et ses filiales mobilisés sur leur temps de travail au service d'actions à impact sociétal :

- Adressant des personnes en situation de fragilité et/ou de précarité
- Concourant au développement durable
- Menée dans un domaine où les besoins sont non ou mal satisfaits par le secteur lucratif ou par les politiques publiques
- Ou soutenant une association ou un acteur reconnu d'intérêt général

# Définition des KPIs de la raison d'être

## Encours d'investissements verts

Le KPI mesure l'encours des investissements verts des portefeuilles hors unités de compte de CNP Assurances SA et ses filiales. Ces investissements contribuent à un ou plusieurs objectifs environnementaux (changement climatique, biodiversité, économie circulaire, pollution, eau) :

- Obligations vertes émises par un Etat ou une entreprise
- Forêts bénéficiant d'un label de gestion durable
- Immeubles bénéficiant d'un label énergétique ou environnemental
- Fonds classés article 9 SFDR et ayant un objectif d'investissement durable environnemental
- Infrastructures et sociétés non-cotées dont l'activité principale est liée à l'environnement

Ces investissements verts répondent à une définition plus large que celle de la taxonomie européenne

## Empreinte carbone de notre portefeuille d'investissements

Le KPI mesure les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) des entreprises dans lesquelles CNP Assurances SA et ses filiales France ont investi en direct (actions, obligations d'entreprise, infrastructures). Il est exprimé en kgCO<sub>2</sub>e par k€ investi

## Empreinte carbone de notre fonctionnement interne

Le KPI mesure les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) de CNP Assurances SA et ses filiales liées aux consommations de carburant, gaz naturel, fioul, climatisation, électricité et réseau de chaleur. Il est exprimé en tCO<sub>2</sub>e

## Mesure de biodiversité de notre patrimoine forestier

Le KPI mesure le pourcentage de la surface forestière détenue par CNP Assurances SA et ses filiales France ayant fait l'objet d'une mesure de biodiversité à travers l'usage d'une méthode reconnue (Inventaires de Biodiversité Potentielle)